

DOMINIQUE LE JALLÉ ET JOCELYNE DUTERTRE BRANGURENNE MUZILLAC (MORBIHAN)

**Une chaufferie bois
à alimentation
automatique
pour chauffer
une maison
d'habitation.**

Réalisation 2004

LA CHAUDIÈRE ET SON APPROVISIONNEMENT :

Marque : Energie Système, AUTO 30

Chaudière à alimentation automatique, puissance utile 30 kW.

Alimentation par vis sans fin : ressort racleur de 4 mètres de diamètre.

Stockage des plaquettes dans un silo de 13 m³ utiles.

Réseau de chaleur enterré de 20 m pour relier la chaufferie à la maison

Combustible utilisé : plaquettes de bois d'origine bocagère

Utilisation d'une déchiqueteuse mobile à couteaux pour déchiqueter le bois issu de l'entretien des haies de l'exploitation agricole.

Consommation prévisionnelle de bois : 45 m³ soit 11,25 tonnes à 25% d'humidité par an

En plein hiver : consommation de 2 m³ par semaine, autonomie de 7 semaines

CHAQUE ANNÉE :

**Une solution pour valoriser le bois
issu de l'entretien des haies et des
talus de l'exploitation agricole**

**Une économie annuelle de
1 000 €, par rapport à la solution
précédente à l'électricité,**

**Tous les ans 9,35 tonnes de CO₂ non
dégagés par rapport à l'utilisation du fioul**

**L'installation de la chaufferie bois a permis de remplacer
les convecteurs électriques et l'insert à bois par un système
de chauffage central dans la maison. Le raccordement du ballon
d'eau chaude de la salle de traite à la chaudière est prévu à terme.**

**L'exploitation compte 5,6 km de haies bocagères. Chaque année,
environ 500 m de haies seront entretenus pour fournir le volume de bois
nécessaire : la productivité de la haie dépend des essences de bois, de l'âge de
la haie et de la méthode d'entretien utilisée.**

**Cette installation de chaudière automatique à bois déchiqueté a été réalisée
suite à la mobilisation depuis 2002 du GVA de Muzillac autour des énergies
renouvelables et de la filière bois énergie en particulier.**

L'INVESTISSEMENT :

**Coût total : 18 156 € HT
soit : 19 154 € TTC avec la TVA à 5,5%**
dont chaudière :10 821 € HT
installation chaudière :3 223 € HT
cheminée :2 357 € HT
réseau de chaleur enterré : ...1 755 € HT

Partenaires de l'Opération :

JPS chauffage :
installateur de la chaudière
GVA de Muzillac :
structuration locale de la filière
Aile : assistance à maîtrise d'ouvrage

Subventions : 6 999 €

dont Plan bois énergie Bretagne :
Conseil Régional de Bretagne : 3 000 €
Conseil Général du Morbihan : 3 539 €
Prime économies d'énergie du Cons. G^{al} du Morbihan : 460 €

Pour tous renseignements :

GVA de Muzillac :

02 97 26 60 06

Association Aile :

02 99 54 63 15

**ÉNERGIES
RENOUVELABLES
FAISONS VITE
ÇA CHAUFFE**

